



# 2<sup>e</sup> Table ronde annuelle

Plate-forme nationale du  
Canada pour la réduction des  
risques de catastrophe



**RAPPORT FINAL**

LE 18 OCTOBRE 2011  
OTTAWA (ONTARIO)

# Table des matières

<b>Lettre du Comité consultatif</b> .....	<b>1</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>2</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
Le contexte international.....	4
Plate-forme du Canada.....	5
Discours d'ouverture.....	6
Allocutions des coprésidents.....	7
Allocution principale.....	7
Conférence du midi.....	8
<b>Résultats des discussions des groupes de travail</b> .....	<b>10</b>
Groupe de travail sur les collectivités résilientes.....	10
Groupe de travail sur le secteur bénévole.....	11
Groupe de travail sur la résilience économique et l'entreprise privée.....	12
Groupe de travail sur les sciences et la technologie.....	13
<b>Résultats des séances thématiques</b> .....	<b>13</b>
Groupe de discussion sur les évaluations des risques.....	14
Séance sur l'atténuation.....	15
<b>Séance de compte rendu et thèmes dégagés</b> .....	<b>17</b>
<b>Conclusion et appel à l'action</b> .....	<b>19</b>
<b>Annexe A (Définitions)</b> .....	<b>20</b>
<b>Annexe B (Ordre du jour de la plate-forme)</b> .....	<b>22</b>
<b>Annexe C (Engagement des participants)</b> .....	<b>23</b>
<b>Annexe D (Évaluations des participants)</b> .....	<b>26</b>
<b>Annexe E (Représentations des participants)</b> .....	<b>27</b>



## Lettre du Comité consultatif

En tant que Comité consultatif de la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe, c'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport final de la deuxième Table ronde nationale annuelle pour la réduction des risques de catastrophe, qui a eu lieu à Ottawa, Ontario, le 18 octobre 2011. Ce rapport énonce les observations des invités, des membres du Comité consultatif et des participants à la Table ronde, et il donne certains des conseils et des étapes à suivre qui ont été recueillis auprès des groupes de travail et pendant les séances thématiques. Plus important encore, il énonce sept thèmes transsectoriels qui ont été dégagés pendant la Table ronde et qui sont pertinents à l'avancement des objectifs de la Plate-forme.

Nous avons été heureux de constater que le nombre de participants à la Table ronde de cette année a augmenté par rapport au nombre de participants de l'année précédente, et que plus il y a de Canadiens mobilisés, plus la Plate-forme prend de l'envergure. Non seulement la participation de la population et le nombre de membres augmentent, mais nous avons également formé un quatrième groupe de travail pour représenter des intervenants importants de la réduction des risques de catastrophe, soit le secteur bénévole. Nous avons hâte de découvrir quelle sera la contribution de ces nouveaux partenaires au dialogue sur la réduction des risques de catastrophe au Canada.

Nous aimerions remercier tous ceux qui ont participé et assisté à cette Table ronde. Votre contribution est essentielle à la mise en œuvre de la Plate-forme du Canada et à la réalisation de son objectif principal, la réduction des risques de catastrophe au Canada. D'ailleurs, cette année, nous avons demandé aux participants de prendre certains engagements; nous espérons pouvoir en faire un suivi et faire rapport sur ce que les Canadiens ont fait pour réduire les risques de catastrophe, soit dans leur propre vie ou en mobilisant leurs amis, leur famille ou leur collectivité. Nous aimerions aussi remercier les bénévoles grâce auxquels notre travail continue d'être efficace, en particulier les présidents et les membres des quatre groupes de travail, qui ont fait preuve de leadership et d'engagement en matière de réduction des risques de catastrophe.

Nous espérons vous voir à la troisième Table ronde annuelle, qui se déroulera le 23 octobre 2012, à Vancouver, Colombie-Britannique.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

Comité consultatif de la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe

Serge C. Beaudoin (co-président)  
Ernest MacGillivray (co-président)

Mark Baker	Francis Bradley
David Day	Louise Geoffrion
Ron Kuban	Gordon McBean
David McCormack	Laurie Pearce

## Sommaire

La Table ronde nationale de la Plate-forme du Canada pour la réduction des risques de catastrophe a été tenue pour la première fois en 2010, en réponse à une initiative de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies. Cette activité annuelle vise à accroître la sécurité des Canadiens en réduisant les risques, en renforçant la résilience des collectivités et en créant des partenariats avec tous les ordres de gouvernement, ainsi qu'avec les universités, les associations professionnelles, les organisations bénévoles et le grand public.

La deuxième Table ronde s'est déroulée à Ottawa, en octobre 2011, et le processus adopté a été semblable à celui de l'année précédente. Pendant la rencontre, M. Paul Kovacs de l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques a parlé, lors de l'allocution principale, du rôle accru que peut jouer l'industrie des assurances en matière de réduction des risques de catastrophe et le maire Richard Walton du district de North Vancouver a parlé, pendant l'heure du dîner, de son programme efficace de réduction des risques. De plus, quatre groupes de travail (collectivités résilientes, secteur du bénévolat, résilience économique et entreprise privée, et sciences et technologie) ont fait état de leurs progrès et de leurs travaux à venir, des spécialistes ont parlé de l'évaluation des risques, une séance de discussions a porté sur l'atténuation et des petits groupes ont été formés pour discuter des travaux des groupes de travail. Bien que la Plate-forme soit encore au stade embryonnaire, les participants ont signalé des progrès considérables et certaines réussites.

Les sept thèmes suivants ont été dégagés des discussions de la journée : la collaboration, le leadership, la transmission des connaissances, les démarches communautaires, les collectivités résilientes, la mobilisation, et le rôle du secteur privé. Le Canada et les Canadiens ont déjà beaucoup fait pour réduire les risques de catastrophe. Chacun de ces thèmes expose comment nous pourrions en faire encore plus.

Nous savons comment accroître la résilience de notre société et comment en réduire l'exposition aux dangers et sa vulnérabilité, ce qui ne signifie pas que nous devrions cesser les recherches, la mobilisation des Canadiens et le renforcement des capacités parmi tous les secteurs. Pour réaliser ces objectifs, il faut agir. La Plate-forme du Canada pour la réduction des risques de catastrophe permet aux gens de prendre part à un processus visant à réaliser ces objectifs. Nous sommes nombreux à y contribuer, mais il faut impliquer encore plus de Canadiens. Nous agissons. Nous leur tendons la main.



## Introduction

En 2009, la Plate-forme du Canada pour la réduction des risques de catastrophe a été lancée dans le cadre de l'engagement du Canada à la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies.

La réduction des risques de catastrophe<sup>1</sup> vise à accroître la protection des gens. On peut y arriver, entre autres, en atténuant les dangers qui nous entourent, mais ce n'est pas toujours possible. Nous sommes impuissants devant certains dangers, comme les tornades. Cependant, nous pouvons nous protéger de ces dangers en renforçant notre capacité à y résister, à intervenir et à se rétablir. Une grande partie de la réduction des risques de catastrophe est fondée sur les quatre piliers de la gestion intégrée des urgences, qui se chevauchent et qui sont les suivants :

1. prévention et atténuation;
2. préparation;
3. intervention; et
4. rétablissement.

Tous ces piliers sont importants, mais ce sont la prévention et l'atténuation qui donnent les meilleures chances de réduire les répercussions d'un futur incident dangereux. En matière de catastrophes, il vaut certainement mieux prévenir que guérir!

Pour que les mesures de prévention et d'atténuation soient réussies, il faut absolument renforcer les capacités dans tous les secteurs de la société, faciliter la création de réseaux informels et favoriser la confiance et la collaboration. La Plate-forme du Canada pour la réduction des risques de catastrophe est une tribune où les professionnels de la gestion des catastrophes et des urgences ainsi que les Canadiens qui le souhaitent peuvent se rassembler pour discuter de l'atténuation des risques, influencer la prise de décisions à l'échelle nationale, créer des réseaux et apprendre comment nous pouvons tous aider à accroître la sécurité du Canada.

Le présent rapport vient résumer les discussions qui se sont déroulées dans le cadre de la deuxième Table ronde annuelle de la Plate-forme du Canada pour la réduction des risques de catastrophe, tenue le 18 octobre 2011, à Ottawa, Ontario. Les participants à la Table ronde ont eu l'occasion d'écouter des conférenciers et de participer à des séances de groupes de travail et d'information sur divers thèmes ayant trait à la réduction des risques de catastrophe.<sup>2</sup> À la fin de la journée, tous les participants se sont personnellement engagés à faire avancer la réduction des risques de catastrophe au cours de l'année à venir.<sup>3</sup> Dans l'ensemble, les participants se sont dits très satisfaits de la Table ronde et de son rôle visant à favoriser le réseautage et le dialogue.<sup>4</sup>

### **Plate-forme du Canada pour la réduction des risques de catastrophe**

**But :** *Accroître la sécurité des Canadiens en réduisant les risques, en augmentant la résilience des collectivités et en créant des partenariats avec tous les ordres de gouvernement, les universités, les associations professionnelles, les organisations bénévoles et le grand public.*

**Objectifs :** *Réduire le risque, la vulnérabilité et les répercussions des catastrophes naturelles et non naturelles à l'égard des Canadiens; fournir un mécanisme de coordination pour la réduction des risques de catastrophe dans les secteurs; et appuyer les intervenants avec des connaissances et des renseignements pertinents.*

<sup>1</sup> Les définitions de la réduction des risques de catastrophe et d'autres termes sont données à l'annexe A.

<sup>2</sup> Le programme est inclus à l'annexe B.

<sup>3</sup> Les engagements personnels et le suivi sont donnés à l'annexe C.

<sup>4</sup> La réaction obtenue est donnée à l'annexe D.

## Le contexte international

Dans le cadre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies, le *Cadre d'action de Hyogo (CAH) 2005-2015 : Bâtir des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes*<sup>5</sup> a été créé à l'occasion de la Conférence mondiale sur l'atténuation des risques de catastrophe tenue en 2005, à Kobe, Japon. Le Cadre, qui prévoyait trois objectifs stratégiques et cinq mesures prioritaires, a été avalisé par l'Assemblée générale des Nations Unies, puis adopté par 168 pays.

### Objectifs stratégiques :

- Améliorer l'intégration des facteurs relatifs aux risques de catastrophe aux politiques, aux plans et aux programmes de développement durable, et ce, à tous les niveaux, en mettant particulièrement l'accent sur la prévention et l'atténuation de catastrophes, la préparation à ces incidents et la réduction des vulnérabilités;
- Élaborer et renforcer, à tous les ordres de gouvernement et, particulièrement, dans la collectivité, les institutions, les mécanismes et les capacités qui contribuent de façon systématique à accroître la résilience aux dangers; et
- Veiller à ce que les démarches d'atténuation des risques soient intégrées systématiquement à la conception et à la mise en œuvre des programmes de préparation, d'intervention et de rétablissement visant la reconstruction des collectivités touchées.

### Mesures prioritaires :

- Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il y ait un cadre institutionnel solide pour mener à bien les activités;
- Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe ainsi que renforcer les systèmes d'alerte rapide;
- Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de sécurité et de résilience à tous les niveaux;
- Réduire les facteurs de risque sous-jacents; et
- Renforcer la préparation aux catastrophes afin de pouvoir intervenir plus efficacement à tous les niveaux.

*Le Canada s'est engagé à respecter le Cadre d'action de Hyogo. La Plate-forme du Canada pour la réduction des risques de catastrophe est un exemple des travaux entrepris pour réduire les risques au Canada.*

<sup>5</sup> <http://www.unisdr.org/we/coordinate/hfa>



## Plate-forme du Canada

Les plates-formes nationales pour la réduction des risques de catastrophe sont définies, de façon générale, comme des tribunes visant à regrouper des experts interdisciplinaires en fonction de leurs intérêts communs en matière de réduction des risques que représentent les catastrophes. Elles visent à créer une prise en charge nationale multisectorielle du processus de la réduction des risques de catastrophe au moyen d'un leadership et de mesures coordonnées.

La Plate-forme du Canada pour la réduction des risques de catastrophe, annoncée en juin 2009, est une des composantes de l'engagement du Canada quant à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo. À l'heure actuelle, la Plate-forme est coprésidée par Sécurité publique Canada et un représentant provincial ou territorial, le Nouveau-Brunswick, et elle comprend quatre parties :

- Un **Comité consultatif**, qui est composé de 10 représentants des secteurs clés de la réduction des risques de catastrophe (venant notamment des institutions fédérales, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des organisations non gouvernementales, des universités, du secteur privé et d'autres ordres de gouvernement). Le Comité consultatif oriente et appuie l'élaboration, la mise en œuvre et l'exécution de la Plate-forme nationale du Canada, et il en établit les priorités;
- Les **membres généraux**, qui sont des Canadiens et des groupes d'intervenants qui se sont affiliés à la Plate-forme par l'entremise des tribunes existantes ou de façon personnelle;
- Les **groupes de travail**, qui ont été créés pour favoriser la discussion sur divers sujets pertinents, sur des questions précises ou sur des domaines prioritaires et auxquels tout membre peut participer (à l'heure actuelle, il y a quatre groupes de travail : les collectivités résilientes; le secteur bénévole; les sciences et la technologie; et la résilience économique et l'entreprise privée); et
- Le **Secrétariat**, qui relève de Sécurité publique Canada et qui appuie le Comité consultatif et les autres composantes de la Plate-forme.

La tenue d'une Table ronde annuelle permet de faire avancer les objectifs de la Plate-forme du Canada, d'évaluer les progrès réalisés dans les principales mesures de suivi et de créer un endroit propice aux discussions, à l'échange des connaissances et à la planification. Toutes sortes de personnes peuvent prendre part à la Table ronde et à la Plate-forme, comme des représentants des secteurs privé et public et des organisations non gouvernementales.<sup>6</sup>

Veuillez consulter le site Web de Sécurité publique Canada pour obtenir d'autres renseignements sur la Plate-forme du Canada, à l'adresse : <http://www.securitepublique.gc.ca/prg/em/ndms/drr-fra.aspx>. Les personnes qui le souhaitent peuvent également communiquer avec le Secrétariat de la Plate-forme nationale, en écrivant à l'adresse suivante : [DRR-RRC@ps-sp.gc.ca](mailto:DRR-RRC@ps-sp.gc.ca).

### ***Faits saillants des succès remportés en matière de réduction des risques de catastrophe au Canada***

- *Les Nations Unies ont désigné quatre villes de la Colombie-Britannique à titre de villes résilientes face aux catastrophes.*
- *À l'issue de la deuxième Table ronde, tenue en 2011, 45 participants se sont engagés à faire progresser la réduction des risques de catastrophe pendant l'année à venir.*

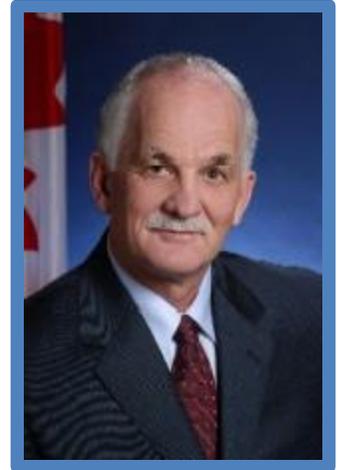
<sup>6</sup> L'annexe E donne une répartition des participants à la Table ronde de 2010 en fonction de leur secteur.

## Discours d'ouverture

### L'honorable Vic Toews, ministre de la Sécurité publique

Le ministre Toews a expliqué que la résilience est le thème de la Table ronde de cette année, et fait valoir que pour avoir un pays résilient, il faut avoir des collectivités résilientes.

Le gouvernement du Canada, et plus particulièrement Sécurité publique Canada, est responsable d'assurer la sécurité des Canadiens. Les travaux réalisés dans le cadre de la Plate-forme du Canada pour la réduction des risques de catastrophe aident à accroître la résilience des collectivités. Le ministre a souligné certaines réalisations accomplies à l'échelle nationale au cours de l'année précédente qui ont contribué à accroître la résilience du Canada.



En janvier 2011, diverses annonces ont été présentées aux provinces et aux territoires. D'importantes mises à jour ont été apportées au document *Un cadre de sécurité civile pour le Canada*, et les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux ont approuvé d'autres stratégies et plans d'action connexes, notamment la *Stratégie et le Plan d'action d'interopérabilité des communications pour le Canada*, une *Stratégie de résilience aux incidents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et à l'explosif* et *Plan d'action pour le Canada*; et un *Système national d'intervention d'urgence*. Mis ensemble, ces outils permettent aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de relier leurs plans d'intervention en cas de catastrophe et de créer un réseau interopérable de communications grâce auquel les responsables pourront intervenir plus rapidement, sauver des vies et protéger des biens. Sécurité publique Canada a aussi annoncé l'adoption d'une nouvelle norme nationale visant l'équipement de protection individuelle, afin de s'assurer que les premiers intervenants aient accès à de l'équipement de protection de la plus haute qualité.

Le ministre a parlé du fait que le premier ministre Harper s'est engagé à discuter d'une stratégie d'atténuation, applicable à toutes les provinces et à tous les territoires, portant sur l'amélioration des infrastructures afin d'accroître leur résistance en cas d'inondation future. Sécurité publique Canada a aussi mis à jour les lignes directrices des Accords d'aide financière en cas de catastrophe de façon à accroître la marge de manœuvre des provinces et des territoires pour déterminer comment améliorer les infrastructures ayant été endommagées pendant une catastrophe.

Le ministre a profité de la Table ronde pour faire deux nouvelles annonces. Il a d'abord parlé du lancement du site *Web Preparez-vous.ca* pour appareils mobiles, à partir duquel les Canadiens pourront accéder, à partir de leur appareil mobile, à de l'information essentielle sur la façon de réagir rapidement et adéquatement en cas d'urgence, et ce, peu importe l'endroit où ils se trouvent.

Il a aussi annoncé le lancement de la version géospatiale de la *Base de données canadienne sur les catastrophes*, qui utilise de nouvelles technologies, comme l'interface cartographique, pour l'étude des catastrophes d'envergure.

Le ministre a fait mention de la distinction qu'a obtenue le district de North Vancouver, à qui les Nations Unies ont décerné le prix Sasakawa des Nations Unies pour la réduction des catastrophes pour sa démarche novatrice et collaborative de réduction des catastrophes. Il a également encouragé les délégués à profiter de la Table ronde pour explorer les possibilités de réduction des risques de catastrophe.

## Allocutions des coprésidents

Les coprésidents du Comité consultatif, Serge Beaudoin (directeur général, Direction générale des politiques et de la planification en matière de gestion des urgences, Sécurité publique Canada) et Ernie MacGillivray (directeur des Services d'urgence, Sécurité publique du Nouveau-Brunswick), ont préparé le terrain pour les activités de la journée. Ils ont parlé de l'augmentation continue de la fréquence,<sup>7</sup> de la gravité et des coûts des catastrophes naturelles. Dans l'ensemble, l'année 2011 a été l'année la plus coûteuse de toutes celles recensées en ce qui concerne les catastrophes naturelles, et la décennie de 2000-2009 a été de loin la plus coûteuse pour le Canada. Cette tendance s'explique, en partie, par la croissance de l'urbanisation, et c'est pourquoi les coprésidents ont souligné l'importance d'encourager les collectivités canadiennes à participer à la campagne des villes résilientes des Nations Unies.



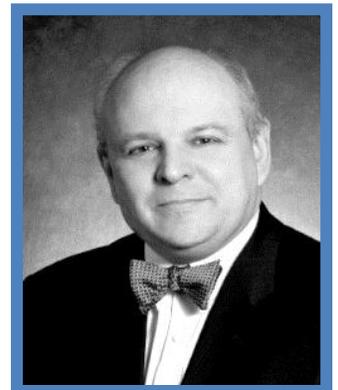
Après avoir passé en revue l'objectif et le contexte de la Plate-forme du Canada, les coprésidents ont donné les grandes lignes du Plan d'action quinquennal élaboré pendant la première Table ronde et souligné les progrès considérables qu'ont réalisés les groupes de travail et le Comité consultatif au cours de la dernière année. Les présidents des groupes de travail ont parlé brièvement de leurs réalisations et des séances de discussions à venir en après-midi, et les coprésidents ont mis les participants au défi de s'engager activement dans les séances pour veiller à ce que la Table ronde soit réellement pertinente et fructueuse, et à ce qu'on donne le coup d'envoi à une autre année de travail productive et réussie.

## Allocution principale

**Paul Kovacs**

**Directeur administratif, Institut de prévention des sinistres catastrophiques**

M. Paul Kovacs est économiste et le directeur administratif de l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques de l'Université de Western Ontario. En 1992, il a commencé à travailler au Bureau d'assurance du Canada et en 2004, il a été nommé président et chef de la direction de la Société d'indemnisation en matière d'assurances. Il est un des principaux experts du Canada en ce qui concerne le rôle des assureurs en matière de réduction des risques de catastrophe.



M. Kovacs a parlé du fait que les partenariats entre les secteurs privé et public peuvent servir à accroître la résilience aux catastrophes. Il estime qu'au cours des 25 prochaines années, on pourrait réduire de moitié les dommages causés par les catastrophes en mettant

<sup>7</sup> <http://prezi.com/acui7nfdud1q/deuxieme-table-ronde-nationale-annuelle-de-la-plate-forme-nationale-du-canada-pour-la-reduction-des-risques-de-catastrophe-presentation-des-copresidents-du-comite-delta-city-ottawa-ontario-canad/>

en place des mesures d'atténuation semblables à celles qui ont été établies pour atténuer les risques de collisions de véhicules, d'incendies en milieu urbain et de vol de propriétés. Il considère d'ailleurs que la Plate-forme du Canada peut jouer un très grand rôle à cet égard.

M. Kovacs a abordé la nécessité de se doter d'une démarche à grande échelle pour gérer divers types de menaces, et a parlé des avantages considérables que peuvent avoir les mesures de prévention et d'atténuation. Bien que cette démarche à grande échelle exigera la création de partenariats entre des organisations qui habituellement entrent en jeu pendant les interventions, comme les organisations non gouvernementales et les dirigeants du milieu des affaires, elle devra aussi prendre à partie des intervenants des secteurs de l'assurance et des services techniques. Selon le conférencier, l'industrie des assurances est essentielle aux efforts que déploient les gouvernements de partout au Canada pour réussir à prévenir des incendies urbains catastrophiques, et il estime que cette industrie serait tout aussi utile pour traiter des risques majeurs comme les inondations en milieu urbain, les tremblements de terre, les feux irréprimés et les vents violents. De plus, sauf en cas d'inondations de surface, l'assurance est la principale méthode utilisée pour gérer et financer le rétablissement des propriétaires et des entreprises après la plupart des catastrophes survenant au Canada. M. Kovacs croit qu'il y aurait lieu de faire appel aux entreprises d'assurances privées, de concert avec le secteur privé, et que ceux-ci pourraient être une principale source de fonds pour aider avec la restauration ou la reconstruction de maisons après une inondation ou d'infrastructures publiques après une catastrophe.

*L'industrie des assurances peut, en partenariat avec le gouvernement, jouer un rôle majeur lorsqu'il s'agit de gérer les risques et de financer les mesures de rétablissement.*

Pour effectuer la majorité de ses évaluations du risque, l'industrie des assurances se fonde sur des modèles sophistiqués de catastrophe qui se sont avérés être essentiels au travail de cette industrie. M. Kovacs a fait remarquer que les types d'investissements requis pour améliorer la réduction des risques de catastrophe devront reposer sur des évaluations des dangers et des risques plus avancées que celles qu'utilisent la plupart des gestionnaires des mesures d'urgence. Par exemple, pour le canal de dérivation au Manitoba et le programme de sécurité parasismique des écoles en Colombie-Britannique, il a fallu effectuer une évaluation additionnelle des dangers pour justifier le bien-fondé d'engager des fonds publics dans ces projets.

En plus des évaluations fiables des risques, les responsables des décisions doivent avoir accès à des outils efficaces pouvant servir à gérer les risques. Selon M. Kovacs, le Canada a déjà un bon nombre de ces outils en place, notamment l'aménagement du territoire, les codes du bâtiment, les campagnes d'éducation et de sensibilisation du public et les partenariats entre les secteurs public et privé.

## Conférence du midi

### Maire du district de North Vancouver, Richard Walton

Dans son exposé (« Evolution of a risk-based approach toward community resiliency »), le maire Walton a parlé de l'expérience du district de North Vancouver au sujet de la création et de la mise en œuvre d'un programme fructueux de réduction des risques de catastrophe, qui a d'ailleurs valu à la ville le prix Sasakawa pour la réduction des catastrophes de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies. Les





viles de San Francisco (aux Philippines) et de Santa Fe (en Argentine) ont également reçu ce prix.

C'est un glissement de terrain survenu en janvier 2005, qui a surtout poussé les responsables du district de North Vancouver à entreprendre les travaux. Cet incident tragique a incité la collectivité à agir. Le processus adopté a mis l'accent sur l'éducation du public et la nécessité de faire preuve de transparence. En 2007, le district de North Vancouver a mis en place un programme complet de gestion des dangers naturels comportant une base de données des dangers et servant à éduquer les intervenants et à créer des liens avec les organismes gouvernementaux et les organisations scientifiques et universitaires, et ce, afin d'établir des pratiques exemplaires et de veiller au respect de celles-ci. Ce programme comprend, en partie, un système de surveillance et d'inspection des risques de glissement de terrain et d'alertes au public.

Le maire a parlé de divers éléments réussis du programme, comme une meilleure compréhension des dangers et des vulnérabilités, ce qui a contribué à réduire de nombreux risques, et le fait que la planification communautaire est devenue plus proactive et compte maintenant sur la création de partenariats. Grâce à la Plate-forme du Canada, entre autres tribunes, les responsables du district de North Vancouver partagent leurs pratiques exemplaires et ce qu'ils ont appris, tout en acquérant une reconnaissance au sujet de leur approche sur les scènes nationale et internationale.

Malgré le succès de ce programme, le maire a mentionné que l'avenir amènera de nouvelles difficultés à surmonter, comme l'urbanisation accrue dans les secteurs dangereux, l'adaptation aux changements climatiques et les niveaux variables de tolérance aux risques des collectivités. On gère les risques, mais on ne les élimine pas.

### ***Leçons qu'a retenues le district de North Vancouver***

- *Tenir des enquêtes proactives sur les dangers et les risques*
- *Créer des partenariats avec des organisations et des établissements d'enseignement axés sur la science*
- *Obtenir des subventions autant que possible*
- *Mobiliser la collectivité tout au long du processus*
- *Offrir une information visible et accessible à tous*
- *Éduquer et informer*
- *Favoriser le partage de la responsabilité*
- *S'assurer d'obtenir le soutien politique, qui est essentiel*

*Richard Walton, maire*

# Résultats des discussions des groupes de travail

Les groupes de travail sont une composante essentielle de la Plate-forme du Canada pour la réduction des risques de catastrophe. Chacun oriente d'ailleurs ses travaux sur un aspect de la réduction des risques de catastrophe, et ces groupes permettent aux participants de faire du réseautage ciblé et d'élaborer des stratégies pour mettre en œuvre le Plan d'action de la Plate-forme. Pendant les discussions de la Table ronde, chaque groupe de travail passe en revue les progrès réalisés jusqu'à maintenant puis, pendant les séances de discussions en petits groupes, les participants doivent examiner comment faire avancer la réduction des risques de catastrophe et quelles mesures pourraient être mises en place à cet égard.

## Groupe de travail sur les collectivités résilientes

### Objectif

Le Groupe de travail sur les collectivités résilientes appuie la Plate-forme du Canada en informant les Canadiens, les collectivités et les régions, sur les mesures pouvant être prises afin d'accroître la résilience à des catastrophes. Les membres du Groupe de travail s'efforcent de faire comprendre aux collectivités et aux régions ce que signifie la réduction des risques de catastrophe et quelle en est l'importance, et ils encouragent les collectivités à participer à des activités pouvant les rendre encore plus résilientes, comme la campagne « Pour des villes résilientes : Ma ville se prépare! » des Nations Unies.

### Résumé

Les membres du Groupe de travail sur les collectivités résilientes se sont rencontrés en deux séances, ils en ont profité pour informer les participants sur les mesures qu'ils ont entreprises et pour donner à ces derniers l'occasion de déterminer ce qu'ils peuvent faire pour accroître la résilience de leur collectivité. Ils ont mis l'accent sur les perspectives communautaires de la résilience et sur la façon dont les organisations peuvent aider les collectivités. Ils ont également insisté sur le fait que la résilience doit être définie dans le contexte de la collectivité, ce qui signifie qu'il faut connaître la situation locale et en être conscient, avoir des attentes claires, savoir comment anticiper les catastrophes, être en mesure de s'adapter de façon créative, trouver des moyens d'apporter des changements et mobiliser tous les niveaux de la société et du gouvernement à cet égard.

Pendant leurs discussions, les petits groupes ont abordé quatre éléments :

- L'éducation et la formation sur la résilience;
- L'aide nationale dans le cadre des mesures locales d'atténuation;
- L'ajout de la résilience à la planification communautaire; et
- La planification de la résilience dans le contexte des changements climatiques.

Parmi les progrès possibles, notons l'intégration du concept de la résilience dans les écoles et dans d'autres organisations existantes comme les scouts et les guides; la création de campagnes visant à promouvoir le concept de la résilience comme les annonces mettant en vedette l'ours Smokey; la participation et la mobilisation des collectivités et des municipalités; l'exécution d'analyses du risque éclairées; et le soutien grâce à la transmission des connaissances.



Au cours de la dernière année, le groupe de travail a beaucoup progressé vers l'atteinte de ses objectifs en contribuant à l'élaboration d'un guide national sur l'utilisation des terres et en créant des affiches pour la campagne sur les collectivités résilientes. Le groupe de travail a encouragé la participation à la campagne des Nations Unies intitulée « Pour des villes résilientes », notamment en publiant un article dans *Municipal World* dans laquelle était insérée une affiche dépliant sur la campagne à l'intention des collectivités anglophones canadiennes.

### **Prochaines étapes**

Le Groupe de travail sur les collectivités résilientes entend continuer à mobiliser les municipalités et les collectivités dans le domaine de la résilience, notamment :

- en encourageant les collectivités à s'inscrire à titre de collectivités résilientes dans le cadre de la campagne des Nations Unies intitulée « Pour des villes résilientes »;
- en tendant la main aux collectivités non constituées en municipalités (y compris les collectivités autochtones) et aux collectivités francophones, grâce à des affiches dépliantes;
- en faisant la promotion du guide national sur l'utilisation des terres; et
- en instaurant un prix national pour la reconnaissance des collectivités canadiennes résilientes.

## **Groupe de travail sur le secteur bénévole**

### **Objectif**

Le Groupe de travail sur le secteur bénévole contribue à la Plate-forme du Canada en sensibilisant les gens sur la valeur de l'engagement des bénévoles lors de l'intervention à la suite d'une catastrophe, en informant le public sur les organisations bénévoles communautaires, en élaborant un mécanisme systématique pour faire participer le secteur bénévole aux évaluations et aux publications sur les catastrophes, et en appuyant les mesures du gouvernement du Canada qui visent à mettre à jour les activités nationales de réduction des risques de catastrophe et à faire rapport à cet égard.

### **Résumé**

Les membres de ce groupe de travail se sont rencontrés pour la première fois à l'occasion de la Table ronde 18 octobre 2011. La majeure partie de cette séance a principalement porté sur l'établissement du mandat du groupe, ainsi que sur sa taille et sa composition. Au terme de leurs discussions, les membres ont déterminé que 18 personnes seraient suffisantes pour composer le groupe, et qu'ils iraient puiser ces personnes à même des organisations d'intervention en situation d'urgence traditionnelles et non traditionnelles. Par contre, ils ont convenu que la portée et la diversité du groupe de travail pourraient être élargies en allant chercher des membres participants additionnels en créant des sous-comités.

Ils ont admis que, pour maximiser la contribution des bénévoles, ceux-ci ont besoin de différentes stratégies de gestion. Une des discussions importantes qui a occupé le groupe a surtout porté sur la façon de faire appel aux bénévoles traditionnels et dont la présence est constante, mais aussi à ces nouveaux groupes temporaires de bénévoles ou aux bénévoles dont le travail est virtuel, sur Internet. De l'émergence des médias sociaux et du monde virtuel sont issues de nouvelles possibilités, mais aussi de nouvelles difficultés, qui en plus de ne pas être pleinement comprises, évolueront au fil du temps.

**Prochaines étapes**

Au cours des prochaines années, le Groupe de travail sur le secteur bénévole prévoit :

- Renforcer le comité en mettant au point son mandat;
- Établir un noyau central de membres;
- Élaborer un plan d'action;
- Déterminer des sources potentielles de financement; et
- Se concentrer sur la mise en œuvre d'éléments particuliers du Plan d'action pour faire avancer ses objectifs.

## Groupe de travail sur la résilience économique et l'entreprise privée

**Objectif**

Le Groupe de travail sur la résilience économique et l'entreprise privée<sup>8</sup> permet au secteur privé de participer à la Plate-forme du Canada. Il aide aussi ce secteur à promouvoir son rôle essentiel lorsqu'il s'agit d'aider les collectivités à devenir résilientes face à des catastrophes et d'accélérer le rétablissement des services à la suite d'une catastrophe.

**Résumé**

Étant donné qu'au Canada, le secteur privé est propriétaire de la majorité des infrastructures essentielles, ce qui comprend la main-d'œuvre, il est un partenaire essentiel sans lequel il est impossible d'effectuer une évaluation complète de la vulnérabilité ou du risque. Sans un secteur privé résilient, il ne peut pas y avoir de collectivités résilientes.

Le Groupe de travail sur la résilience économique et l'entreprise privée a été formé en août 2011. Pendant leur discussion, les membres du groupe ont largement convenu qu'ils devraient se pencher sur la réduction des risques de catastrophe relativement aux chaînes d'approvisionnement. Après avoir élaboré son mandat, le Groupe de travail prévoit mettre au point des concepts de réduction des risques de catastrophe pour les entreprises. Pour ce faire, il tirera profit des réseaux et des organisations existants, il élaborera des mesures incitatives en faveur des initiatives privées de réduction des risques, et il participera à des activités locales et nationales de sensibilisation. En outre, il mobilisera les groupes de défense d'intérêts comme les associations communautaires, les associations professionnelles et les Chambres de commerce. La réduction des risques de catastrophe aide les entreprises et les collectivités où elles sont situées à survivre. Un secteur privé rentable et viable renforce la résilience de la collectivité.

**Prochaines étapes**

Au cours des prochaines années, le Groupe de travail sur la résilience économique et l'entreprise privée prévoit :

- Mobiliser les principaux partenaires;
- Sonder les pratiques exemplaires en matière de rétablissement des entreprises du secteur privé à l'échelle nationale et internationale;
- Travailler sur une Stratégie nationale de rétablissement après une catastrophe pour le secteur privé;

<sup>8</sup> En avril 2012, le Groupe de travail sur la résilience économique et l'entreprise privée était renommé le Groupe de travail sur la résilience économique et l'entreprise privée.



- Rédiger un document et organiser un atelier sur les mesures de rendement;
- Préparer une étude de cas; et
- Rédiger deux documents de travail, soit un document sur l'assurance et la réassurance, et un autre sur la résilience des marchés.

## Groupe de travail sur les sciences et la technologie

### Objectif

Le Groupe de travail sur les sciences et la technologie vise à fournir aux responsables des orientations politiques des conseils sur les sciences et la technologie en faisant ressortir la prévisibilité des risques, en expliquant comment les gens font des choix et en traduisant ces leçons en des mesures fondées sur la connaissance.

### Résumé

Le domaine des sciences et de la technologie comporte de nombreux défis et de nombreuses possibilités lorsqu'il s'agit de dégager des risques potentiels et d'atténuer les répercussions de catastrophes, ce qui peut inclure la compréhension des réseaux, la détermination de lacunes quant aux politiques, le transfert des connaissances entre divers domaines, le fait de favoriser la collaboration entre les gens ou les organisations qui travaillent en vase clos et la sensibilisation accrue du public sur la science sous-jacente aux catastrophes naturelles en vue de favoriser la participation à grande échelle à des mesures proactives et préventives.

### Prochaines étapes

Le Groupe de travail sur les sciences et la technologie se donnera des outils à court et à long terme, et il déterminera les éléments qui pourront servir à aider le public et les responsables des orientations politiques. Au nombre des plans à long terme figurent notamment :

- La détermination des réseaux de sciences et technologie, ainsi que des thèmes de ces réseaux;
- L'élaboration d'une campagne ciblant les réseaux sociaux et les auditoires cibles;
- L'évaluation de la disponibilité des géodonnées liées au risque;
- Le dénombrement et l'évaluation des risques ayant trait aux procédés et aux bonnes pratiques en vigueur au Canada;
- La préparation d'un lexique de la terminologie d'usage;
- L'inclusion des évaluations à une carte et à un système communs d'information; et
- La communication de l'information et des cartes à afficher dans le site Web.

#### **Réussites : Faire avancer la réduction des risques de catastrophe au Canada**

- *Le Projet d'évaluation de la résilience des terres et des infrastructures aide les Canadiens à comprendre les coûts potentiels d'une catastrophe naturelle et les avantages de l'adaptation.*
- *Le Tournoi de la sécheresse sur invitation a aidé les responsables des orientations politiques à élaborer des stratégies pour faire face à plusieurs années de sécheresse.*
- *Le Village de Cumberland, sur l'île de Vancouver, a consacré un numéro de son magazine semestriel « Cumberland Now » à la gestion des urgences. Ce numéro a connu un énorme succès, tant à l'échelle nationale qu'internationale.*

# Résultats des séances thématiques

## Groupe de discussion sur les évaluations des risques

En ce qui a trait aux dangers et aux vulnérabilités, l'évaluation des risques sous-tend la réduction des risques de catastrophe, et elle constitue un élément fondamental de la prise de décisions judicieuses. Dans le cadre du groupe de discussion, que M. Mark Williamson (directeur général associé, Centre des sciences pour la sécurité, Recherche et développement pour la défense Canada) avait la tâche de modérer, les participants ont eu droit à des exposés de M. John Ash (chef, Services de sécurité et d'urgence de la ville d'Ottawa), de M. David Lapp (gestionnaire, Exercice professionnel, Ingénieurs Canada) et de M. Harvey Hill (gestionnaire, Section de l'adaptation au climat et de l'aide aux décisions connexes, Agriculture et Agroalimentaire Canada).

### Évaluation des risques et gestion des urgences à la Ville d'Ottawa

M. John Ash a parlé de l'analyse des vulnérabilités que des employés de la Ville d'Ottawa ont effectuée en 2003, et qui était fondée sur diverses données variables comme la probabilité que survienne un danger, les conséquences de ce danger et la capacité d'intervenir. Cette évaluation a permis de déterminer les 10 risques les plus probables, soit une épidémie de maladie infectieuse, un tremblement de terre, le rayonnement, la contamination de l'eau, une panne du réseau d'égouts, une tempête de verglas, une attaque terroriste, une explosion, une manifestation ou émeute, et un déversement de matières dangereuses. Depuis 2003, l'ordre des risques a changé et certains de ceux énoncés ci-haut ne font plus partie des 10 dangers les plus importants; voilà pourquoi les évaluations des risques doivent être revues assez régulièrement et pourquoi aussi les priorités changent au fil du temps.

Grâce à ce procédé, la Ville d'Ottawa a accru sa compréhension de la capacité existante. Elle a également dû surmonter diverses difficultés, qui ont notamment eu trait à l'accessibilité à l'information, aux restrictions imposées aux institutions qui souhaitaient ou pouvaient échanger de l'information, aux restrictions inhérentes aux scénarios de catastrophe et à une trop grande dépendance aux organisations externes pour la mise en place des interventions. Ce projet a permis de mobiliser les intervenants de façon plus générale, d'incorporer l'analyse des risques à la planification municipale et d'inclure la réduction des risques à la planification communautaire.

### La perspective technique sur les changements climatiques

M. David Lapp a présenté un protocole élaboré dans le cadre d'un partenariat conclu entre Ressources naturelles Canada et Ingénieurs Canada, soit le Projet national d'évaluation technique de la vulnérabilité, qui pourra servir à s'adapter aux changements climatiques et à inclure les ingénieurs au processus.

Les évaluations du risque fondées sur des données historiques ne seront probablement pas exactes en raison des changements climatiques. C'est pourquoi les ingénieurs devront passer en revue les règles, les normes et les pratiques en vigueur, ce qui sera particulièrement important étant donné qu'une augmentation majeure des dommages que pourraient subir les infrastructures peut être le résultat de changements mineurs des dangers, comme la vitesse du vent, les surcharges de neige et les taux de précipitation de pluie. Par exemple, une augmentation de 25 pour cent des pointes maximales de vent peut causer une augmentation des dommages aux immeubles de l'ordre de 650 pour cent. Même si nous n'avons aucun

contrôle sur la plupart des dangers, nous pouvons tout de même nous y adapter en réduisant notre vulnérabilité.

Le protocole qu'a présenté M. Lapp prévoit l'évaluation des répercussions des changements climatiques sur les infrastructures. Cet outil a été créé pour aider les propriétaires et les exploitants des infrastructures à incorporer avec succès l'adaptation aux changements climatiques aux étapes de la conception, de l'élaboration et de la prise de décisions. Le processus d'évaluation en cinq étapes a été conçu pour être utilisé par des ingénieurs professionnels qualifiés, mais pour être efficace, il exige aussi la connaissance et l'expérience du milieu. Le protocole porte principalement sur les principes de la vulnérabilité et de la résilience, et son utilisation engage les concepteurs à faire preuve de diligence raisonnable.

### **Les répercussions des catastrophes naturelles sur le terrain, sur les infrastructures et la sécheresse**

M. Harvey Hill, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, a présenté deux initiatives qui visent à aider les responsables des orientations politiques à comprendre les coûts et les possibilités de diverses mesures d'adaptation en leur donnant une représentation visuelle des répercussions potentielles des catastrophes naturelles et des stratégies d'adaptation, et à évaluer les interventions possibles.

Le Projet d'évaluation de la résilience des terres et des infrastructures prévoit l'utilisation d'une méthode courante pour évaluer les risques qui reposent sur l'infrastructure et l'environnement. Ce projet propose et note diverses mesures d'adaptation. Il s'agit d'une démarche informatisée fonctionnant à partir de scénarios fondés sur un danger simulé, une analyse économique régionale et les incidences qu'auront les diverses mesures d'adaptation au regard de la réduction des coûts.

Le Tournoi de la sécheresse sur invitation, qui s'est déroulé en février 2011, est une tribune multidisciplinaire ayant pour but de réduire les risques de sécheresse à court et à long terme en maximisant le potentiel économique, en minimisant le stress social et en améliorant les conditions environnementales. Pendant le tournoi, les équipes devaient choisir une option et en évaluer les possibilités, comprendre le fait que leur choix pourrait avoir une incidence sur les vulnérabilités et les risques futurs et, enfin, prévoir des stratégies d'adaptation en fonction de ces éléments.

### **Résumé**

Les présentateurs ont mis l'accent sur l'importance d'effectuer des évaluations de la vulnérabilité, de la probabilité, des conséquences et de la capacité d'intervention. Ils ont aussi fait remarquer que ces évaluations exigent la participation de nombreux intervenants, une bonne compréhension des capacités, et des principes de communications et de promotion. De plus, ils ont insisté sur le fait que l'expérience de la Ville d'Ottawa, en ce qui concerne la mise en œuvre d'évaluations des risques, a eu des échos ailleurs, notamment à l'égard de l'accessibilité à l'information, des restrictions imposées aux institutions qui souhaitaient ou pouvaient échanger de l'information ainsi que des restrictions inhérentes aux scénarios catastrophes.

## **Séance sur l'atténuation**

La séance thématique sur l'atténuation a donné aux membres l'occasion de discuter de préoccupations communes et de donner de la rétroaction sur les stratégies d'atténuation existantes.

On entend par atténuation toute mesure prise pour éliminer ou atténuer les risques de catastrophe avant même qu'une catastrophe ne survienne, et ce, dans le but de protéger la vie, les biens et l'environnement, et de réduire les perturbations économiques. Ce concept est fondé sur la compréhension que la société est exposée à des risques, peu importe qu'un danger survienne ou non. Les codes du bâtiment et de sécurité, la gestion de l'utilisation des terres, la surveillance ou l'inspection, l'éducation du public, la recherche, la représentation graphique des risques, la réglementation, les mesures d'incitation fiscale et les obstacles fiscaux sont tous des exemples de mesures d'atténuation. La prévention et l'atténuation sont d'ailleurs les meilleurs moyens de réduire les coûts d'une catastrophe, et il a été démontré que le rapport coût-avantage de ces mesures est très favorable. Par contre, les stratégies d'atténuation doivent être planifiées soigneusement, sous peine de conséquences imprévues menant à un échec.

Les participants ont soulevé l'importance de créer des programmes communautaires qui ont comme point de départ les gens, les besoins et l'expertise de la collectivité, qui appuient les initiatives locales et qui sont fondés sur des normes communes. Ces programmes devraient également reposer sur la représentation graphique de l'information, les données sur les dangers et le dénombrement des capacités. D'ailleurs, des mesures incitatives et des obstacles prévus dans des régimes d'assurance privée pourraient servir à encourager la mise en place d'activités d'atténuation. Les participants ont noté que malgré l'existence de beaucoup de recherches de niveau universitaire à ce sujet, il vaudrait mieux incorporer ce domaine dans la pratique des mesures d'atténuation.

Ils ont aussi signalé que l'éducation et la sensibilisation sont essentielles à la création d'une culture de sécurité en faisant un meilleur usage des leçons retenues, de l'échange d'information et de l'éducation. Enfin, ils ont fait valoir qu'il existe des occasions de mettre en place des activités d'atténuation des risques alors que les gens et les institutions qui travaillent dans ce domaine continuent de collaborer à la réalisation d'objectifs communs. Les participants ont surtout souligné le mentorat de jeunes et de jeunes professionnels.



# Séance de compte rendu et thèmes dégagés

Cette séance plénière a permis aux participants de faire le compte rendu des groupes de travail et des séances thématiques, et de discuter des enjeux transversaux. Bien que de nombreux sujets aient été abordés, certains éléments communs se sont dégagés du lot. Après avoir analysé les diverses présentations et discussions, nous avons cerné sept thèmes qui permettront aux participants de la Plate-forme du Canada, aux groupes de travail et à l'ensemble des membres de faire progresser la réduction des risques de catastrophe au Canada.

Pendant le compte rendu, dans le cadre d'un appel à l'action, 45 personnes se sont engagées personnellement à faire progresser le programme de la Plate-forme pendant l'année à venir. Certains de ces engagements portaient sur la préparation personnelle, le travail dans la collectivité, l'éducation du public et la communication du message de la Plate-forme dans les organisations professionnelles.<sup>9</sup>

## Thèmes

- 1. Collaboration** : La réduction des risques de catastrophe, conformément à sa définition, exige que des gens et des organisations de divers secteurs travaillent ensemble à la réalisation d'un objectif commun. La Plate-forme du Canada est un exemple de tribune permettant à des représentants de diverses organisations et à des particuliers de se regrouper. Des progrès ont été réalisés relativement au rassemblement des intervenants, et la Plate-forme du Canada pourra accroître sa participation à des activités de réduction des risques de catastrophe grâce au soutien continu.
- 2. Leadership** : Pendant la Plate-forme et, plus particulièrement, pendant la séance sur l'atténuation, les participants ont soulevé l'importance des champions de la réduction des risques de catastrophe pour créer l'effet d'entraînement social et politique nécessaire afin de faire avancer ce programme. Tous les secteurs et tous les niveaux doivent faire preuve de leadership, et les champions peuvent venir de n'importe où.
- 3. Transmission des connaissances** : Pour effectuer de bonnes analyses des dangers et des risques, il faut disposer d'information venant de diverses sources. Par contre, certaines collectivités n'ayant que des ressources limitées pourraient être restreintes dans l'information à laquelle elles ont accès, même si celle-ci est disponible. Le district de North Vancouver a réussi à convaincre tous les intervenants de la collectivité à participer à ce processus, devenant ainsi un exemple à suivre à cet égard. Le groupe de travail sur les sciences et la technologie, ainsi que M. Paul Kovacs ont fait ressortir à quel point l'échange de l'information est important.

<sup>9</sup> Les engagements personnels sont énoncés à l'annexe C.

- 4. Démarches communautaires :** Les stratégies communautaires d'atténuation des risques de catastrophe sont essentielles à la création d'une société sûre, surtout lorsqu'on y incorpore les connaissances locales et qu'on y fait participer la collectivité. La Stratégie internationale de prévention des catastrophes a fondé une grande partie de sa stratégie de réduction des risques de catastrophe sur des initiatives communautaires notamment dans le cadre de sa campagne « Pour des villes résilientes ». Un exemple canadien d'approche communautaire est le projet mis en place par le Justice Institute of British Columbia, qui vise à aider les collectivités rurales, éloignées et côtières à se donner une meilleure représentation graphique de leurs vulnérabilités et à tirer profit de leurs atouts régionaux.
- 5. Collectivités résilientes :** Une collectivité résiliente peut résister et s'adapter à une catastrophe, en absorber les coups, la surmonter et se rétablir par la suite. La notion de résilience est connue depuis longtemps dans d'autres domaines et, au cours de la dernière décennie, de plus en plus de responsables de la gestion des urgences l'ont adoptée. À titre de démarche transversale, la résilience est fondamentale en ce qui a trait à son importance pour la réduction des risques de catastrophe, non seulement à l'échelle locale, mais également à l'échelle régionale et nationale.
- 6. Mobilisation :** La réduction des risques de catastrophe consiste à favoriser la discussion, à dégager des mesures à prendre pour accroître la résilience du Canada, et à les mettre en œuvre. Avec la mobilisation des gens, des collectivités et des autres intervenants suivra la réduction fructueuse des risques de catastrophe. La mobilisation permet de créer des réseaux locaux et nationaux, des groupes intersectoriels ou des collectivités virtuelles pour échanger de l'information et des idées sur les mesures possibles de réduction des risques. La Plate-forme du Canada pour la réduction des risques de catastrophe est un exemple d'une tribune de mobilisation à laquelle participent des organisations non gouvernementales, le secteur privé et des Canadiens.
- 7. Rôle du secteur privé :** Étant donné que le secteur privé est le principal propriétaire des infrastructures essentielles au Canada, ce secteur a un rôle crucial à jouer dans la réduction des risques de catastrophe. Les intervenants du secteur privé, comme l'industrie des assurances, peuvent utiliser des mesures incitatives afin d'encourager l'adoption de saines pratiques de prévention et d'atténuation. Des stratégies comme l'élaboration et la promotion d'assurances pourraient rendre possibles certaines possibilités de réduction efficace du risque dans le contexte des partenariats entre les secteurs public et privé.



# Conclusion et appel à l'action

Le Canada est une société assez riche et résiliente, qui a déjà beaucoup fait pour réduire les risques de catastrophe. Toutefois, nos antécédents dans ce domaine, ainsi que les récentes catastrophes ayant touché d'autres parties du monde nous rappellent que les Canadiens sont encore vulnérables. Les gens, les organisations, les entreprises et le gouvernement ont à leur disposition certaines mesures qu'ils peuvent prendre pour accroître la sécurité, mais aussi pour veiller à ce que les Canadiens soient résilients et puissent surmonter des catastrophes. Pour y arriver, les gens et les institutions doivent comprendre tant les risques que les possibilités, et ils doivent travailler ensemble, échanger de l'information et agir—c'est la responsabilité de chacun.

Nous savons comment accroître la résilience de notre société et comment en réduire l'exposition aux dangers et sa vulnérabilité. Pour réaliser ces objectifs, il faut agir. La Plate-forme du Canada pour la réduction des risques de catastrophe permet aux gens de prendre part à un processus visant à réaliser ces objectifs. Nous sommes nombreux à y contribuer, mais il nous faut encore plus de Canadiens. Nous agissons. Nous leur tendons la main.

*La troisième Table ronde annuelle de la Plate-forme du Canada pour la réduction des risques de catastrophe aura lieu à Vancouver, le 23 octobre 2012.*

# Annexe A

## Définitions

**Tous risques** : Au Canada, dans chaque province et territoire, la gestion des urgences adopte une approche tous risques qui considère les vulnérabilités associées aux dangers et aux catastrophes d'origine tant naturelle qu'anthropique. L'approche tous risques favorise l'efficacité par l'officialisation et l'intégration d'éléments de la gestion des urgences communs à tous les types d'urgence; on complète ensuite la démarche de sous-composantes caractérisées par des dangers précis pour combler diverses lacunes (seulement lorsqu'il est nécessaire de le faire). En fait, l'expression « tous risques » ne signifie pas littéralement être prêt à tous les dangers possibles. Plutôt, elle met l'accent sur l'utilisation des synergies qui sont communes à tous les dangers et sur le maintien d'un système simplifié et solide de gestion des urgences. L'approche tous risques permet également de cibler les activités de gestion des urgences de façon à faire face à des dangers ou à des risques inconnus.

**Catastrophe** : Phénomène, principalement de nature sociale, qui se produit lorsque la manifestation d'un danger affecte une collectivité vulnérable d'une façon telle que ses capacités à faire face à la situation sont dépassées et que la sécurité, la santé, le bien-être, les biens ou l'environnement de la population peuvent être gravement altérés; cette situation peut être provoquée par un phénomène naturel d'origine géophysique ou biologique ou découler d'une erreur ou d'une action humaine, intentionnelle ou non, comme des pannes technologiques, des accidents et des actes terroristes.

**Réduction des risques de catastrophe** : Concept et pratique visant à réduire les risques de catastrophes au moyen de mesures systématiques d'analyse et de gestion des facteurs déterminants des catastrophes, notamment en tentant d'atténuer et de prévenir l'exposition à des dangers, d'atténuer la vulnérabilité des personnes et de la société, d'assurer une gestion stratégique du terrain et de l'environnement, d'améliorer la préparation à des risques de catastrophe, de coordonner la planification et les interventions, et de mettre au point des mesures de rétablissement axées sur l'avenir.

**Urgence** : Situation présente ou imminente requérant des actions rapides et coordonnées touchant des personnes ou des biens, pour protéger la santé, la sécurité et le bien-être des personnes ou limiter les dommages aux biens ou à l'environnement.

**Gestion des urgences** : Ensemble des activités et des mesures visant la gestion des risques de catastrophe de toute nature et couvrant les dimensions de la prévention et de l'atténuation, de la préparation, de l'intervention et du rétablissement.

**Danger** : Phénomène, manifestation physique ou activité humaine susceptible d'occasionner des pertes en vies humaines ou des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement.

**Partenaire** : Toute personne, tout groupe ou toute organisation qui pourrait être touché, ou se sentir touché, par une urgence.

**Prévention** : Mesures prises pour éviter les conséquences négatives associées à une menace donnée. Les mesures de prévention peuvent être considérées comme étant de l'atténuation.



**Prévention/atténuation** : Activités visant à éliminer ou à atténuer les risques de catastrophe pour protéger la vie, les biens, l'environnement, et pour réduire les perturbations économiques. La prévention et l'atténuation comprennent les mesures d'atténuation structurelle (par exemple la construction de canaux évacuateurs et de digues), et des mesures d'atténuation non structurelle (par exemple les codes du bâtiment, la planification de l'utilisation du territoire et les assurances incitatives.) La prévention et l'atténuation peuvent être envisagées indépendamment ou d'une manière qui intègre l'une à l'autre.

**Résilience** : Renvois à l'aptitude d'un système, d'une collectivité ou d'une société à s'adapter aux perturbations découlant de dangers par la résistance, la capacité de récupération ou le changement en vue d'atteindre et de maintenir un niveau acceptable de fonctionnement. Le développement de la résilience repose sur un partage des responsabilités entre les citoyens, les intervenants, les organisations, les collectivités, les gouvernements, les systèmes et la société en général en vue d'éviter que les dangers ne se transforment en catastrophe.

**Résistance** : Capacité de résister aux effets d'un phénomène ou d'un événement extrême qui permet d'éviter que les dommages découlant de celui-ci n'atteignent des proportions « catastrophiques ».

**Risque** : Combinaison de la possibilité qu'un danger donné se produise et des conséquences potentielles pouvant y être associées. Le risque découle de la vulnérabilité, de la proximité ou de l'exposition aux dangers, lesquelles ont une influence sur la possibilité de subir des effets négatifs.

**Fondé sur le risque** : Concept selon lequel la prise de décisions éclairées en matière de gestion des urgences se fonde sur la compréhension et l'évaluation des dangers, des vulnérabilités et des risques.

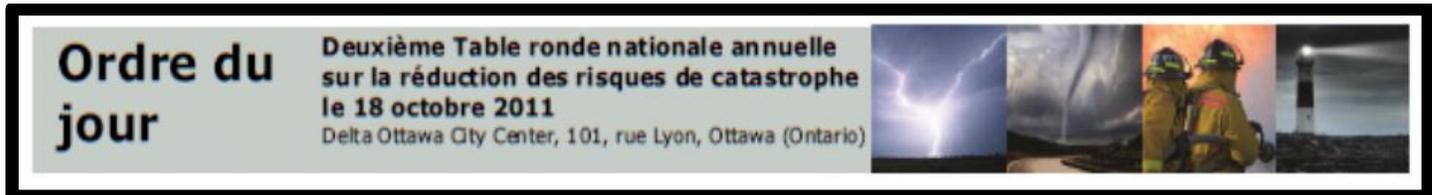
**Gestion des risques** : Recours à des politiques, à des pratiques et à des ressources pour analyser, évaluer et contrôler des risques pour la santé, la sécurité, l'environnement et l'économie.

**Approche durable** : Approche qui répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

**Vulnérabilité** : Conditions résultant de facteurs ou de processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui prédisposent une collectivité à subir les effets néfastes des dangers. Elle représente en quelque sorte une mesure de l'état de la situation et des moyens dont dispose une collectivité pour limiter les effets des dangers ou y faire face.

# Annexe B

## Ordre du jour de la Plate-forme



Durée	Activités			
08h30-08h40	<b>Aperçu</b>			
08h40-09h10	<b>Discours d'ouverture</b> – Vic Toews, ministre de la Sécurité publique			
09h10-09h55	<b>Allocution</b> – Paul Kovacs, Institut de prévention des sinistres catastrophiques			
10h00-10h30	<b>Le point sur le Plan d'action de la Plate-forme</b> – Coprésidents du Comité consultatif			
	<b>Pause-santé</b>			
10h45-12h00	<b>Groupe de travail et séances thématiques en petits groupes</b>			
	Collectivités résilientes	Évaluation des risques	Secteur bénévole	Résilience économique et entreprise privée
12h00-13h00	<b>Conférence du midi</b> – Richard Walton, maire du district de North Vancouver			
13h00-15h00	<b>Groupe de travail et séances thématiques en petits groupes</b>			
	Collectivités résilientes	Sciences et technologie	Atténuation	Prochaines étapes de la Plate-forme
	<b>Pause-santé</b>			
15h30-16h30	<b>Compte rendu</b> – Conclusions tirées des groupes de travail et des séances thématiques			
16h30-17h00	<b>Mot de la fin et prochaines étapes</b> – Gina Wilson, sous-ministre adjointe, Sécurité publique Canada			
17h30	<b>Activité sociale</b> organisée par le Réseau canadien d'étude des risques et dangers (CRHNet) et le Vancouver Institute for Visual Analytics (VIVA)			

# Annexe C

## Engagements des participants

On a demandé aux participants de prendre des engagements personnels afin de faire avancer la réduction des risques de catastrophe au Canada. Les engagements sont énoncés ci-dessous, ainsi que certaines mesures de mise en œuvre ayant déjà été entreprises.

**Sensibilisation** – Informer la collectivité dans son ensemble grâce à des publications, aux médias sociaux et à des exposés présentés pendant des réunions.

- Je parlerai de la Plate-forme aux présidents des associations auxquelles j'appartiens pour les inciter à y participer;
- J'obtiendrai plus d'information à ce sujet, pour la diffuser dans mon entourage;
- J'interrogerai le bureau de gestion des mesures d'urgence de ma province à propos de ses plans d'urgence communautaires;
- Je présenterai un exposé sur la Plate-forme aux responsables de la gestion des urgences de ma province;
- Je parlerai aux municipalités de la campagne « Ma ville se prépare » et de la Plate-forme du Canada pour la réduction des risques de catastrophe;
- Je communiquerai avec les collectivités éloignées et du Nord;
- Je favoriserai l'interaction avec d'autres programmes nationaux;
- Je communiquerai avec les responsables de ma municipalité pour leur parler de la Plate-forme;
- Je participerai à une émission de radio pour y parler de la réduction des risques de catastrophe;
- Je ferai la promotion de la Plate-forme dans mon organisation afin d'en mobiliser les membres;
- J'encouragerai de mes étudiants à participer à la Plate-forme;
- Je créerai de nouveaux contacts pour la Plate-forme, particulièrement avec des gens des médias;
- Je créerai un vidéo pour le diffuser dans YouTube; et je développerai une collectivité virtuelle de partique pour les utilisateurs des évaluations des risques.

*« Je suis heureux de vous dire que j'ai communiqué avec le président de l'Association, et nous envisageons de présenter un exposé aux organisations afin de faire connaître la Plate-forme et son rôle aux membres. »*

*« J'ai réussi à obtenir une audience avec un des gestionnaires régionaux du bureau provincial de gestion des urgences, pendant laquelle nous avons discuté des plans d'urgence ayant trait à des éléments liés aux phénomènes météorologiques. J'espère pouvoir participer à d'autres discussions à ce sujet. Plus tard ce printemps, on aura peut-être une autre occasion de discuter des plans d'urgence et d'autres éléments liés aux phénomènes météorologiques avec les coordonnateurs des mesures d'urgence des collectivités. »*

**Ressources** – Élaborer de nouveaux outils ou fournir des ressources pour informer les gens sur la réduction des risques de catastrophe.

- Je travaillerai à l'élaboration d'un nouveau programme national d'atténuation des catastrophes au sein de Sécurité publique Canada;
- Je préparerai un guide national sur les risques liés à l'utilisation des terres avec l'aide du Groupe de travail sur les collectivités résilientes;
- Je ferai la promotion de la représentation graphique interopérable des risques et des dangers;
- Je formerai une équipe sur la réduction des risques de catastrophe;
- Je fournirai des documents sur la prévoyance et les analyses des tendances qui sont pertinents à la résolution des risques de catastrophe;
- J'offrirai de mettre en place des projets pilotes sur la résilience des collectivités dans des petites collectivités éloignées pour mettre des outils à l'essai;
- J'essaierai d'incorporer des éléments de la Plate-forme à mes recommandations et stratégies comprises dans l'étape finale de ma recherche de doctorat;
- Je m'efforcerai d'inclure la réduction des risques de catastrophe à au moins un de mes cours en 2012;
- Je développerai un outil de jumelage/de réseautage;
- Je tenterai de trouver l'information existante sur la réduction des risques de catastrophe à l'échelle provinciale, communautaire et fédérale et je mettrai en place une tribune pour y diffuser cette information.

*« Le 8 décembre 2011, un atelier a été organisé dans un Metro de Vancouver à l'intention des intervenants municipaux afin d'élaborer un guide d'utilisation des terres fondé sur les risques. Les participants ont donné certaines suggestions pratiques sur la façon d'utiliser des instruments municipaux existants afin d'atténuer les risques grâce à une décision stratégique ou opérationnelle visant l'utilisation des terres. Nous avons commencé à colliger l'information fournie pendant l'atelier pour créer un site Wiki de rédaction commune. »*

**Participation** – Prendre part aux activités des groupes de travail et de la Plate-forme.

- Je participerai au Groupe de travail sur les collectivités résilientes;
- Je préparerai un Plan d'action pour le Groupe de travail sur le secteur bénévole;
- Je travaillerai avec le Groupe de travail sur le secteur bénévole;
- Je m'impliquerai dans une organisation bénévole et j'y parlerai de l'engagement relatif à la gestion des urgences et à la réduction des risques;
- Je participerai, à titre d'observateur, à un exercice du secteur public, puis je diffuserai les connaissances acquises au sein de mon organisation; et
- Je m'efforcerai de trouver de nouveaux membres pour le Groupe de travail sur la résilience économique et l'entreprise privée.

*« Dans le cadre de mon travail au sein du Groupe de travail sur les collectivités résilientes, j'ai eu l'occasion d'aider le président avec ses activités de sensibilisation à l'échelle nationale et de créer une affiche en vue de sensibiliser les gens sur la campagne des Nations Unies. »*



**Préparation personnelle** – S’engager à travailler à la maison, dans sa collectivité ou dans un secteur ou une entreprise afin de comprendre le concept de la réduction des risques de catastrophe, et travailler à la réalisation d’un plan et au renforcement des capacités.

- Je parlerai de la réduction des risques de catastrophe aux gens de ma collectivité;
- Je préparerai les membres de ma résidence;
- J’accroîtrai la résilience de ma résidence ou de ma famille;
- Je participerai à la création d’un plan du quartier en cas de catastrophe (qui comprend trois familles); et
- J’inciterai les responsables des infrastructures essentielles de ma collectivité à participer à la Plate-forme et à ses collectivités.

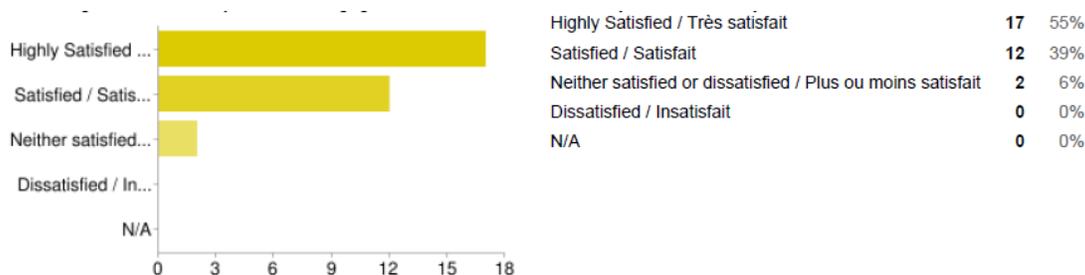
# Annexe D

## Évaluations des participants

En majorité, selon les formulaires remplis, les participants estiment que la Table ronde a été très utile lorsqu'il s'agit de rassembler les gens et de favoriser le dialogue. La plupart des participants ont dit être prêts à continuer à travailler activement sur les éléments soulevés pendant les discussions de la journée.

### Évaluation des participants :

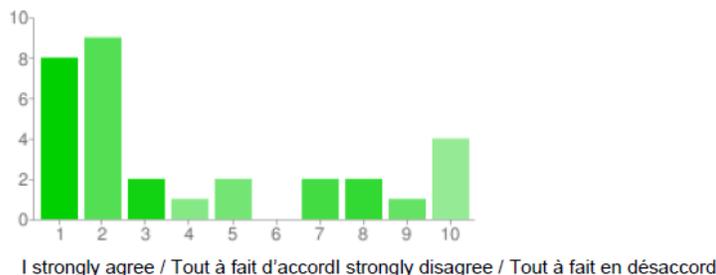
La deuxième Table ronde nationale annuelle sur la réduction des risques de catastrophe en tant que tribune de réseautage avec d'autres personnes engagées dans la réduction des risques de catastrophe.



La deuxième Table ronde nationale annuelle sur la réduction des risques de catastrophe en tant que tribune facilitant un dialogue ouvert (dialogue délibératif) sur la réduction des risques de catastrophe.

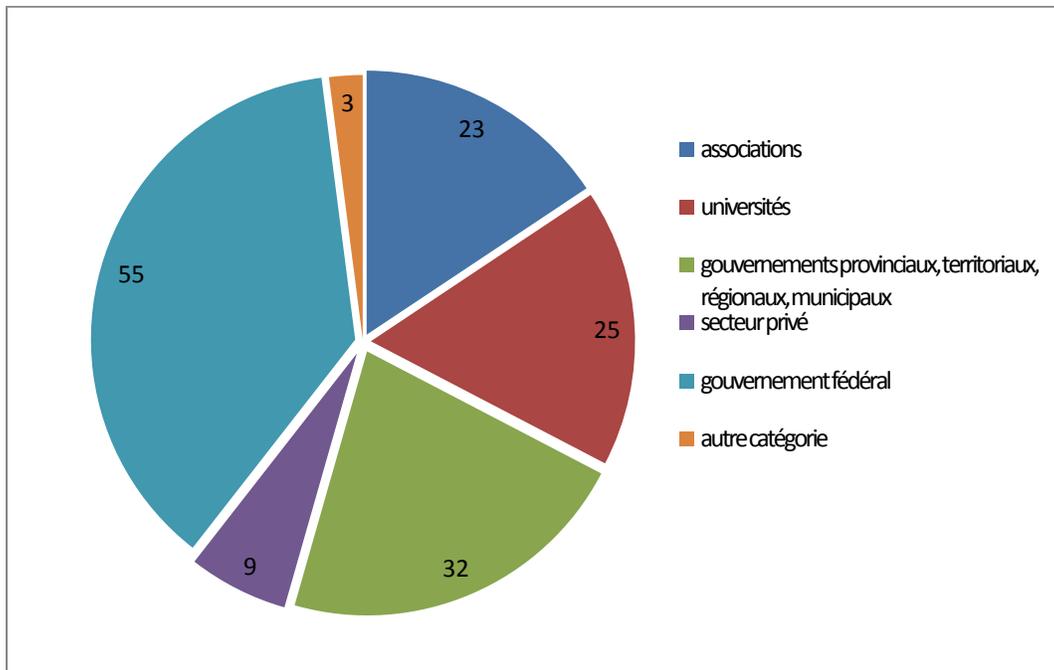


Je souhaite prendre une part plus active aux enjeux dont il a été question pendant la deuxième Table ronde nationale annuelle sur la réduction des risques de catastrophe.



# Annexe E

## Représentation des participants



Des 147 personnes ayant assisté à la Table ronde, 87 représentaient divers gouvernements, 25 représentaient des universités, 23 représentaient des associations professionnelles et le reste, le secteur privé ou une autre catégorie. La Plate-forme pourrait bénéficier de la participation accrue du secteur privé.

